

En pratique : tous les emballages en plastique à trier



Contactez-nous :
secretariat@sirtomgrosne.fr / www.sirtomgrosne.fr
Tél. 03.85.59.26.98

A déposer en vrac :

**Toutes
les bouteilles**



**Tous
les flacons
et bidons**



**Toutes
les barquettes**



**Tous les
pots et
les boîtes**



**Tous les sacs
et sachets**



Tous les films



Pas besoin de les laver,
il suffit qu'ils soient
bien vidés.

Qu'est-ce qui change avec l'extension des consignes de tri?

Avant

Emballages à déposer en vrac
dans le bac de tri

Bouteilles et f
en plastique



Tous les papiers,
emballages et
briques en carton



Emballages en
métal



Maintenant

Emballages à déposer en vrac
dans le bac de tri

Les
bouteilles
et flacons
en
plastique



+



Tous les autres emballages en
plastique

Tous les emballages
et briques en carton



Emballages en métal

